

princesse de Gavre, 1648), le 11 août : trois trèfles ; au chef chargé de trois losanges. C. : un trèfle. L. : *e Prets* (M. Alex. Stuckens, château de Ter-Linden).

Prindaal, voir **Schat**.

Proefft (Jean de), tenancier juré du chapitre de Saint-Pierre, à Anderlecht, 1485, le 18 novembre : trois étoiles à cinq rais ; écusson en cœur à trois besants, ou tourteaux. L. : ✠ *Sigillum Jan de Proefst* (A. G. B., Etabl. relig., Chartreux, près de Bruxelles, c. 12).

Promenschenckel, voir **Vannérus**.

Proudant, } voir **Brandenburg, Falkenstein**, Suppl.
Proudom, }

Provins, voir **Walle; Halewijn**, Suppl.

Pudenbroeck, voir **ZUUTDOORT**.

Pu[e] . . . , voir **Straetman**.

Pulle, voir **Woelmont**.

Punt, voir **Volmer**.

PUTRICH, voir **Schat**.

Putzeijs, T. III, p. 171 (voir **Ghijsbrechts**, Suppl.). Compléter ainsi les armes de Jean Ghijsbrechts, alias Putzeijs, 1473-1492 : un lion couronné, à la queue fourchée, et un semé de billettes.

Putte, voir **Volmeerbeke**.

Puudt, voir **Tartare**.

Q

Quad, voir **Tengnagell**, Suppl.

Quaderebbe, voir **Dens**, Suppl.

Quarre (Damoiseau Jean), seigneur de *Hoeberge* (Hooberg?), échevin de Bruxelles, 1600 : une fasce vivrée. C. : une aigle issante. L. : *Sigillum Iohannis Quarre* (A. G. B., Etabl. relig., Chartreux, près de Bruxelles, c. 9).

Quien, voir **Woelmont**.

QUATHUSEN. *Tieboyt* (*Diebolt, Dyebolt*) van *Quoithusen*, voué, scelle, avec les juges et échevins de Burtscheid, 1377, 82, 95 : une croix engrêlée, chargée en cœur d'un anneau. L. : *S Tiebot van Qvathsen* (Dusseldorf, Abb. de Burtscheid, Nos 140, 187, 188, 195).

Quesnoy, voir **Goudallier**.

R

Raad, voir **Tengnagell**, Suppl.

Rabodanges, voir **Givenchy**, Suppl.

Rade (Simon van den) déclare, de l'aveu de sa femme *Yde*, et de sa sœur, *Berte*, et du fils de celle-ci, *Henric die geheyten is van Uvelant*, avoir comparu, devant le tribunal de *House*, *ende bun uet gegaen mynes guets dat geheyten is dat rot, dat gelegen is inden karspel van House, mit halme, mit hande ende mit monde, . . . in behof des greven van Cleve, dat ick hadde to dinstmannes recht van den greven van Cleve vors., ende kenne dat ick anden vors. gude . . . en geynre hande recht behalde; Goswijn van Dotichem* (Doetinchem) (Henri van Gansbergen scelle pour lui), juge à

House, témoigne que ce transport a eu lieu devant lui, 1339, *des neesten dinsdages na sente Mathias daghe* : un battoir couché, le manche à dextre. L. : ✠ *S Simonis va de Ra . .* (Dusseldorf, Clèves-Mark, No 312) (voir **HOUSE, Rode**, Suppl.).

Ce Simon van den Rade porte, évidemment, ce nom d'après sa terre dite *Rot* = *Rode, Rade, Rath*.

Raemdonck, voir **Vijt**.

Raes, voir **Sempst**.

Raesfeld. *Mathias van Raesvelt* (voir **Hagenbeck**), 1338 : type scutiforme ; une fasce. L. : ✠ *S . . thui de . . svel . .* (Dusseldorf, Clèves-Mark, No 195) (voir **Hagenbeck**, Suppl.).

Raessen. T. III, p. 185. Rectifier ainsi l'écu : au 2^d,

trois pals de vair; au chef (du 2^d) un lion issant.
L. : *Raessen scabi in Buscod.*

Raet, voir **Roelofs**; **Raad**, Suppl.

Raijwaerts, voir **Havre**, Suppl.

Ramakere, voir **Kerchove**, Suppl.

Ramonneur (*Jehan*), bailli du noble et puissant seigneur monseigneur d'Aymeries, pour sa terre et seigneurie de Lens, 1311 (sans autre date) : trois lions, accompagnés d'un balai, posé en bande, à dextre, dans la moitié inférieure de l'écu, le manche en bas. C. : une tête et col de lion entre un vol. L. : *Seel Jehan Ramonneur* (M. Alex. Stuckens, château de Ter-Linden).

Comparet, devant lui, Nicolas Bruneau, demeurant à Maubeuge.

RAMSLO (*Sygerus de*) (voir **Stollart**), 1276 : une cotice en barre. L. : ✠ *S . . . eri de R . mslo* (Arch. comm. d'Anvers).

Randwijk, voir **Tengnagell**, Suppl.

Rape, voir **Boodt**, Suppl.

Rasoir, voir **Desmaisières**, Suppl.

Rauwel[s], voir **Steenland**. **ZUUTDOORT**, **Varendonck**; **Neve**, Suppl.

Raveschot. Adrien van *Raveschoet*, chevalier, remet au haut-bailli de Courtrai dénombrement de la seigneurie de *ter Wunderinghe*, à *Mouwen* (Moen), qu'il tient, du chef de sa femme, Marguerite van den Walle, de *mijn heere van der Gracht* (relevant, lui-même, du château comtal d'Harlebeke), 1302 (après Pâques), le 18 avril; et d'une autre seigneurie, à Peteghem, dite *de leen te Boelnare*, mouvant du château comtal de Deijnze, 1302, le 6 avril et le 16 octobre : trois corbeaux. C. : un poisson, engoulant le casque. S. : deux lions. L. : *S Adriaen van Ravescot* (Fiefs, Nos 9306, 9307) (voir **Triest**; **Cruijce**, Suppl.).

Reenderen. *Jordaen van Rijnaren*, d'une part, et *Gheerborgh, Gheerlocks wijf van Rijnaren, mijns vaders*, et l'enfant de celle-ci, d'autre part, partagent des biens provenant dudit *Gheerloghe*, 1319, *op sente Mertuins daghe in den wijnter* : une fasce de cinq losanges, surmontée d'une autre fasce de cinq losanges. L. : ✠ *S' Iverdani de Rineren* (Dusseldorf, *Clèves-Mark*, No 137).

Reers, voir **Udekem**.

Rees, voir **AREN**, Suppl.

Reifferscheid. Rectifier ainsi la description du sceau de *Jenet*, femme de Conrad, sire de Schleiden, 1344 : A, le lion couronné; B, de . . . à l'écuson plain, surmonté d'un lambel (!) (voir **Gymnich**, Suppl.).

Reijfins (Arnoud) (fils de Jean) (voir **Lepe**), 1421 : trois étoiles, accompagnées en cœur d'un croissant. L. : *S Aer fins f lan* (Fiefs, No 8119).

— *Monfrant Reijfin* déclare tenir, du bourg de Bruges, un fief à Woumen, 1439, le 1^{er} mai : un sautoir, chargé de cinq annelets, accompagné en chef d'une (merlette, étoile?). C. cassé. L. : *ant Reyfin* (Ibid., No 8978) (voir **Steenland**; **Bassevelde**, **Couderborch**, **Lepe**, **Muuls**, **Reijphins**, Suppl.).

Reigersvliet. Louis van *Reinghersvliete*, seigneur du pays de Boelaere et de Schendelbeke, *ber* de Flandre, déclare tenir, du Perron d'Alost, la seigneurie de Schendelbeke, avec haute, moyenne et basse justice, baillis, maieurs, échevins, sergents, meissiers, etc., 1431, le 22 septembre : une croix engrelée. C. : deux crosses adossées, à chacune desquelles se trouve suspendue, à la pointe, une boule. L. : *Lvdovici de Regersvliet ario* (Fiefs).

— *Pietere van Reijghersliete*, seigneur de Boelaere, *ber* de Flandre, seigneur de Schendelbeke et *van den Poete*, donne un acte en faveur des chartreux de Lierde-Saint-Martin, 1440, le 20 août : mêmes écu et C. Cq. couronné. T. : deux damoiselles. L. : *de R uliete dni de Bolario* (Comte Thierry de Limburg-Stirum) (voir **Béthune**, Suppl.).

Reimerswaal. Adrien van *Remmerswalen* déclare tenir, du bourg de Bruges, 32 mesures, au métier d'Oostburg, paroisse de Saint-Eloy, à Oostburg, 1431, le 4 mai : deux épées, passées en sautoir, les pointes en bas. C. : une tête et col d'âne. L. : *S Adr . . . van Reymersuael* (Fiefs, No 8316).

— Nicolas van *Reijmerswale*, fils de sire Adrien, seigneur de Lodijk, *Nieuvestrijen*, *Welden*, en *Zeeuwerghem* (Seeverghem), etc., déclare tenir, du Vieux-Bourg, à Gand : *een scorre dat men heet Hoijrtsant*, de 600 mesures, à *Vrendijck*, au métier d'Assenede, *tusschen den scorre ende den zeedijc van Vlaenderen*, avec haute, moyenne et basse justice, 1534, le 5 juin : même écu. Cq. couronné. C. cassé. S. : deux lions (ou griffons ?) (fort endommagé) (Ibid., No 2273).

Reijmersstok. *Johan van Reymerstock*, échevin d'Aix-la-Chapelle, 1336 : une croix gringolée; au franc-quartier senestre brochant chargé d'une croix engrelée. Cq. couronné. C. : une tête et col de dragon. L. : . . . *ohan van Reinerstock* (!) (Dusseldorf, *Mariensstift Aachen*).

Reijneere (Henri), homme de fief de l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand, 1393 : trois fermaux ronds. L. : . . . *H e f* (Arch. de l'Etat, à Gand, Abb. de Saint-Bavon, Suppl.).

Reijners, voir **Sprolant**; **Borne**, **Monferrant**, Suppl.

Reijphin, voir **Valcke**, Suppl.

Reijphins, voir **Baenst**, **Berghe**, Suppl.

Recourt, voir **Lichtervelde**, Suppl.

Reng, voir **Beaufort**, Suppl.

Renialme, voir **Woelmont**.

Reninghe, voir **Saint-Omer**; **Lotin**, Suppl.

Renneberg, voir **Virneburg**.

Renty, voir **Avesnes**, Suppl.

Repen, voir **Cannart**, Suppl.

Reuflet, voir **Tellier**; **Orimont**, Suppl.

Revel (Jean de), mari de damoiselle Anne de Wale, qui tient, de la Salle d'Ypres, une *hofstede* à Boesinghe, 1515, le 15 novembre : neuf losanges, 3, 3, 2, 1, accolés et aboutés, à l'exception du 7^e et du 8^e, qui ne sont pas accolés, et au milieu desquels se trouve une étoile. C. : une tête et col de bouc. L. : *S Ian* (Fiefs, N^o 5380).

— (Jean de), pensionnaire et greffier « criminel » de la ville d'Ypres, 1618, le 11 mai : dix (3, 3, 3, 1) losanges, accolés et aboutés, mouvant de tous les bords de l'écu. C. cassé (fort endommagé) (Fiefs, N^o 6010).

— (Jean de) déclare tenir, de ladite Salle, par succession de damoiseau Jean de Revel, son père, une rente sur des biens à Boesinghe, avec deux arrière-fiefs, 1631, le 1^{er} octobre : même écu, mais les losanges ne mouvant pas. C. : une tête et col d'animal entre un vol. S. : deux lions. L. : *S Ian de Revel* (sur papier, posé sur cire appendu) (Ibid., N^o 5438).

— (Damoiseau François de) fait dénombrement du même fief, par succession de damoiseau Jean, son père, 1636, le 17 octobre : mêmes écu C. et S. L. : *S Francisci de Revel* (Ibid., N^o 5440) (voir **Tartare**; **Codt**, Suppl.).

Le cimier sur ce dernier sceau représente une tête et col de bouc entre un vol.

Reverset, voir **Hanon**, Suppl.

Riethoven (Jean van), receveur de la ville d'Anvers, 1443 (n. st.) : trois tierces abaissées, la 1^{re} sommée d'un lion issant, l'épaule chargée d'une roue. S. : un aigle. L. : *S Ians van Riethoven* (A. G. B., Fonds de Locquenghien, c. 3).

Riewaile (Jean), échevin de Burtscheid, 1464 : un oiseau, contourné, tenant du bec un anneau, ledit oiseau perché sur une branche, posée en fasce. L. : *Sigillu Iohan* (Dusseldorf, Abb. de Burtscheid).

Ricasses, voir **DAMINOIS**, Suppl.

Rijcke. Pierre de Rike, homme de fief du Vieux-Bourg, à Gand, 1378, le 18 juin : un lion couronné. C. cassé (Comte Thierry de Limburg-Stirum).

Rijckel. Compléter et rectifier ainsi la description du sceau du damoiseau Charles, 1579, 80 : le casque est tourné à senestre. L. : *S Kaerl van Ryckel* (voir **Cannart**, Suppl.).

Libert van *Rijckel* scelle en qualité d'échevin du banc de Gelinden, 1470. Son sceau est tombé (Abb. de Saint-Trond, c. 10).

RYCOURT (*Jacop van*), *schiltcnape*, *heere van Lyquis*, déclare tenir, de la châtellenie de Courtrai, la seigneurie de *Hondscote* (Hondschoote), dans la paroisse de Gullegheem, avec : *een steen behuusede stede, met eender mote, rondts omme bewatert*, 23 bonniers, moulin à vent et moulin à eau banaux, rente, trois bancs scabinaux, un, dit de *Hondscote*, à Gullegheem et à Moorsele, l'autre, dit *ten Driesche*, à Lauwe, Wervicq et Menin, le troisième, dit . . . *enstrate*, à Deijnze, Severen et Vijnckt, etc., 1502, le 1^{er} mai : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, une fasce (un peu fruste); aux 2^e et 3^e, trois bandes. C. cassé. S., à dextre : un animal (bouc?), à senestre cassé (fort endommagé) (Fiefs, N^o 1642).

Rilland, voir **Stollart**.

Rimburg, voir **Argenteau**, Suppl.

Rijnvisch, voir **Bonin**, Suppl.

Rio, voir **Faille**, Suppl.

Rijsselberghe, voir **Bette**, Suppl.

Rijt (Jean van der), bourgmestre d'Anvers, 1443 (n. st.), le 16 mars : une fasce bretéssée et contre-breteéssée; au franc-quartier brochant chargé de trois pals. T. dextre : un homme sauvage, tenant sa massue haute. L. : *S Ian vander Riit* (A. G. B., Fonds de Locquenghien, c. 3).

Rivieren, voir **Vlodorp**, **Walscharts**; **Vranc-ken**, Suppl.

Rixtel, voir **Aymeries**.

Robiano, voir **Woelmont**.

Robijn (Corneille) déclare tenir, du bourg de Bruges, un fief à *Leffinghe*, par succession de damoiselle Marie van den Berghe, veuve de Guillaume Moreel, *mijn auder zueirne*, 1342, le 20 septembre : un chevron, accompagné de trois oiseaux. C. : un oiseau. L. : *S Cornelis Robin* (Fiefs, N^o 8297).

Robijns (Sire Henri), doyen de Hoxem, 1450, le 31 mai : de vair (à cinq tires); au franc-quartier chargé d'un lambel (rien d'autre). T. : un ange. L. : *S Heinric v pbrt* (sic!) (*Cambre*).

Robijns (Jean), 1450 : de vair (à quatre tires); au franc-quartier chargé d'un lambel, accompagné en pointe d'un croissant. L. : *S Iohannis Robijns* (Ibid.).

— (Henri), 1450 : même écu que sire Henri mais le franc-quartier brisé en pointe d'une étoile à cinq rais. L. : *S Heinric van den Boschghe* (Ibid.).

Ces trois personnages appartiennent donc à la famille van den Bossche.

Ils scellent en qualité d'hommes de fief de la cour de l'abbé de *Sint Cornelis Munster* (Cornelmünster) *op der Inden*, à Cumptich, un acte par lequel Gilles Robijns, résidant à Cumptich, transporte, devant cette cour, par suite de vente, à l'abbaye de la Cambre, cinq journaux de terre *op den Zseghelberch*, 1450, le 31 mai. Par suite d'une erreur d'employé, cette charte se trouve classée à l'année 1350.

Robionoy, voir **Hanon**, Suppl.

Rochette, voir **Gymnich**, Suppl.

Rode. *Wylhem van Raide*, juge d'Aix-la-Chapelle, 1381 : un sautoir écoté, mouvant des bords de l'écu; écusson en cœur au chevron. L. : *✠ S Wilhem van Rode* (Dusseldorf, Abb. de Burtscheid) (voir **Stavele**, **Woelmont**; **Baerl**, **Cannart**, **Leeuw**, **Rade**, Suppl.).

RODEMBURCH, voir **Breitenbend**, Suppl.

Rodenbeke (*Geroinus de*), échevin de Bruxelles : 1269 : même sceau qu'en 1270, voir T. III, p. 248. L. : *✠ S Geroii de Rode . . . ka* (Cambre) (voir **Thuijn**).

Roelandt, voir **Ecluse**, Suppl.

Roelandts, voir **Urbaen**.

Roelofs, voir **Tudekem**.

Roeman (Corneille), feudataire de la cour de Waes, à Basel, 1515 : un cor de chasse. S. senestre : un griffon. L. : . . . *ornelis Roeman* (Fiefs, N^{os} 6180, 2, 4-5).

ROESELARE, voir **Walle**.

Roetart, voir **Boulay**, Suppl.

Roy. T. III, p. 236. La matrice de Philippe le Roy est conservée au Musée de la Halle-aux-Draps, à Tournai, et non chez M. Schuermans, dont la collection a été vendue, d'ailleurs, sur ces entrefaites.

Roijsen, voir **Veranneman**, **Vercluijsen**.

Roisin. T. III, p. 252. Michel de Roisin, 1626, était baron, non de Celles, mais de Selles, canton de Desvres, Pas-de-Calais.

Rokegem, voir **Luu**, Suppl.

Rockolfing, voir **Smet**, **Triest**, **Volder**.

Roly, voir **Tellier**.

Rolin. T. III, p. 264, col. 1, ligne 24. Antoine Rolin, seigneur d'Aymeries et d'Authume, et non : d'Authuine (voir **Aymeries**, **Mignault**, Suppl.).

Roman. T. III, p. 265, col. 2. Guillaume Roman était greffier du Roi, en sa cour de Maire. — Au lieu de Bosières, lisez : Bozière.

RONNY, voir **Porte**, Suppl.

Roose, voir **Spierinc**, **Woelmont**.

Rosne (La Seigneurie de), xv^e siècle : dans le champ du sceau, ovale, deux écus ovales; A, écartelé; aux 1^{er} et 4^e, une licorne saillante (**Franeau**); aux 2^e et 3^e, palé de . . . et de vair de huit pièces (**Yves**); B, d'hermine à trois étrilles (**Burch**). Les deux écus dans un cartouche, sommé d'une couronne à neuf perles. L. : *Seigneurie de Rosne* (Matrice en possession du Comte de Lannoy).

Rossealz (*Johans*), dyle le merchir, citain de Liège opère, avec ses *tenans*, le transport d'une maison à Liège, contigüe à sa grande maison, 1398, en février (le jour en blanc) : un sautoir, chargé en cœur d'un anneau et accompagné de quatre merlettes. L. : . . . *Ioh eavl* (Arch. de l'Etat, à Hasselt, Seigneurie de Heers).

Rosseel, voir **Schat**.

Rotla, voir **Valeriola**.

Rotselaer, voir **Winxele**.

Roubaix. *Nobles hommes mons[eigneur] Alart*, seigneur de Roubaix, chevalier, homme de fief de la Salle de Lille, 1374 (v. st.), le 9 avril : d'hermine; au chef chargé à dextre d'une étoile à cinq rais. Cq. couronné. C. : deux grèves. L. : . . . *W. lart s d Rovbais* (Arch. de l'Etat, à Gand, Seigneurie de Comines) (voir **Mignault**, Suppl.).

Roucy, voir **Autel**, Suppl.

Rubempré. Sœur Anne de *Rubempreit*, abbesse du monastère de Notre-Dame d'Argenton (Citeaux), diocèse de Liège, 1546, le 6 mars : dans le champ du sceau, ogival, l'abbesse sous un dais; au bas : un écu à trois jumelles. L. : *S sororis Anne abbati nastery dargenton* (Etabl. relig., Chartreux, près de Bruxelles, c. 4106, A. G. B.).

T. III, p. 284, col. 1, ligne 22, et col. 2, ligne 21, lisez : *Wastine*, au lieu de : *Mastines*; c. 1, ligne 26 : *Monchy-Breton*, et non : *Mouchy Brebon* (ou *Breton*?).

Rüdesheim, voir **Bettendorf**, Suppl.

Ruet, voir **Zuettelief**; **Pede**, Suppl.

Ruffault, voir **Chastel**, Suppl.

Rulleman, } voir **Serjacops**, Suppl.
Rullen, }

Rumez. Le vrai nom est : de Rume, ou Rumes. Rumes est un village sur la route de Tournai à Orchies.

Rumez est un hameau de Templeuve-Dossemer.

RUMPEN, voir **Rompen.**

Rupplémont, voir **Hanon,** Suppl.

Ruufflairt, voir **Vriendt.**

Ruusch, voir **Walle.**

Ruwe (*Jacobus dictus de*), conseiller de la ville de Bruxelles, 1489 : une croix, accompagnée au 1^{er} canton d'un lion. G. : un vol. L. : . . . *cob de Ruwe* (*Cambre*).

S

Zaamslag. Florent, seigneur de *Zaamslacht*, écuyer de Lokeren, déclare tenir, du bourg de Bruges, un fief de 39 mesures, au métier d'Oostburg, 1421, le 26 juin : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, une croix, accompagnée de douze merlettes, en orle; aux 2^e et 3^e, trois rocs d'échiquier (*Schoutheete*). Cq. et C. cassés. S., à dextre : un griffon; à senestre cassé. L. : *ete van Lo* (Fiefs, N° 8508).

Ledit fief est situé dans la paroisse de *Nieuwerkerken*.

ZABLENS. T. III, p. 296. Ce personnage était seigneur des Grand- et Petit-Ablens (prononcez : Ablain).

Sadeler, voir T. III, p. 296.

A. G. B., C. C. B., reg. 14359 renferme quatre comptes de Guillaume de Sadeleer, conseiller du duc de Bourgogne, bailli de la ville et pays de Termonde, du 20 septembre 1428 au 13 décembre 1429; reg. 13605, deux comptes de Guillaume de Sadeleere, bailli de la ville et châtellenie d'Audenarde, du 27 octobre 1430 au 16 août 1431; reg. 21832-21833 renferme deux comptes rendus par Thierry Mond, procureur général de Flandre, etc., du 3 juillet 1463 au 1^{er} mai 1465. En tête du premier de ces deux comptes, se trouvent transcrites les lettres patentes de réorganisation du conseil de Flandre en 1463; parmi les cinq conseillers de cette chambre, est mentionné Guillaume de Sadeleer.

SAIEXHI, voir **VERENGES.**

SAILLANT (Guillaume van), écuyer, vicomte d'Ypres, seigneur de Middelburg, en Flandre, déclare tenir, du bourg de Bruges, l'amannie, l'écontèterie et le *waerschouteedendom* du métier d'Aardenburg, avec pécherie, oisellerie et *zwanerie*, 1313, le 6 juillet : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, de vair à la cotice; aux 2^e et 3^e, frustes; on voit une croix. C. fruste. S. : deux griffons (fort endommagé) (Fiefs, N° 7618).

Saint-Aubin (T. III, p. 303) est un fief sis en Douai, rive gauche de la Scarpe; le *Fransnoit* est à Willems-lez-Cysoing.

Saint-Beaussant, voir **Vannérus.**

Saint-Genois (T. III, p. 304) (Jean de) écartèle de *Gojujy*, armes de sa mère.

DE RAADT, t. IV

Saint-Georges. Placer, probablement, ici l'article **Saint-Gor**, T. III, p. 305. Dans les comptes généraux de Brabant (1376-77, N° 2362), le personnage est appelé *Jan van Loreijn, van Sente Jorge et Jan van Lorein*, tout court.

Saint-Géry, voir **Tudekem, Wassart.**

Saint-Gor, voir **Saint-Georges,** Suppl.

Saint-Omer. T. III, p. 306, col. 1, ligne 44; *Pestrieu* est Pétrieux, actuellement à M. Victor-Auguste Crombez, et, au xv^{me} siècle, aux du Chastel (voir **Briarde,** Suppl.).

Sainte-Aldegonde, T. III, p. 310, col. 1, ligne 43, lisez *Zudausques*, et non *Judosque* (voir **Bois-Seigneur-Isaac,** Suppl.).

Sainte-Geneviève, voir **Belvaux,** Suppl.

Saive. Libert de *Saive*, échevin de la haute cour de Grand-Axhe, 1509 : trois billettes (2, 1) en chef à senestre et trois (2, 1) fleurs de lis en pointe; au franc-quartier au sautoir, chargé en cœur d'un écusson au lion. L. : *bert* (Arch. de l'Etat, à Hasselt, Seigneurie de Heers).

Sa[lak], voir **Donckere,** Suppl.

Salm, voir **Blankenheim, Hanecart, Hunolstein,** Suppl.

Salmier, voir **Woelmont.**

Sal[o]mon. Jean Salmon, de Hollogne, tenancier du chapitre de Saint-Aubin, à Namur, dans sa cour de Hollogne-sur-Geer, 1437, 8 : deux fascies; au franc-quartier chargé d'une rose. L. : *Iohan Salmo* *ogne* (Seigneurie de Heers, Arch. de l'Etat, à Hasselt) (voir **Vervoz**).

Zaman, voir **Varendonck.**

Sande (Jean van den) déclare que Marguerite van der Vale, sa femme, tient, du bourg de Bruges, un fief de 17 mesures, avec maisons, arbres et 28 arrières.